

MESNIL-EN-OUCHÉ

Un budget adopté à l'unanimité

Avec un mois d'avance, le budget primitif de la commune nouvelle de **Mesnil-en-Ouche** a été adopté à l'unanimité, mardi, par le conseil municipal.

Un budget élaboré sous la houlette du directeur général des services, Olivier Gardinot, à partir du montant des dépenses et des recettes réalisées sur l'année précédente.

Pour les dépenses, une augmentation de 1,5 % des charges à caractère général et de personnel a été prévue. Les charges courantes connaissent la plus grande augmentation par rapport à celles réalisées en 2018, 7,4 %.

Budget principal à 7 M€

Dans l'ensemble, le budget, véritable exercice d'équilibriste, se veut prudent, pour faire face à toute dépense exceptionnelle et événement imprévu. Le budget princi-

pal s'équilibre finalement à 7 M€. Ceux du cabinet médical et de la Maison de service au public s'élèvent, chacun, à 48 000 €.

Plus de subventions qu'en 2018

Le montant des subventions accordées à la trentaine d'associations a aussi été voté, à la lumière des demandes et projets de chacune : les projets les plus structurants, comme ceux de la compagnie Boublinky, qui réalise une sculpture géante de cerf en métal et un projet autour du handicap, ou ceux de l'association Mesnil-en-Ouche en fête ont été encouragés.

Le montant total des subventions s'élève finalement à 42 750 € contre 40 813 € l'an dernier. Une autre de 158 000 € a enfin été accordée au Centre communal d'action sociale.



Jean-Noël Montier, maire de Mesnil-en-Ouche